

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 1^{er} décembre 2022

Publié le : 15/12/2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 18h33.

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Frank LAIDIE, M. Pascal ROUTHIER, M. Benoit VUILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme Marie ETEVENARD.

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, M. Pascal ROUTHIER à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT.

**Enseignement Supérieur et Recherche -
Diffusion de la culture scientifique et technique -
Soutien à l'Université de Franche-Comté**

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « Enseignement supérieur »	Montant prévu au BP 2022 : 510 000 € Montant de l'opération : 12 500 €

Résumé :

Dans le cadre de la diffusion de la Culture Scientifique et Technique, l'Université de Franche-Comté met en place différentes actions à destination du grand public.

Grand Besançon Métropole est sollicitée :

- à hauteur de 2 000 € en soutien à l'Observatoire des Sciences de l'Univers pour former des médiateurs étudiants, accueillir le grand public et les classes primaires
- à hauteur de 10 500 € en soutien à l'Université Ouverte pour la programmation des cours et conférences.

I. Soutien à l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU)

A/ Contexte

L'Observatoire de Besançon, patrimoine propriété de la Ville de Besançon et protégé au titre des monuments historiques, est témoin de l'histoire locale bisontine.

Construit en 1884, il avait comme objectif précis de répondre à la demande des horlogers bisontins de disposer d'une définition du temps pour pouvoir tester leurs chronomètres. Les instruments de chronométrie témoignent de l'évolution tout au long du XXe siècle du perfectionnement de la mesure du temps.

La participation actuelle de l'Observatoire à l'établissement du temps atomique français démontre qu'il continue, au plus haut niveau technologique et scientifique, à remplir les missions premières pour lesquelles il a été créé. Les chercheurs en astrophysique, en physique fondamentale et en temps-fréquence sont impliqués dans des recherches internationales, sur des sujets tels que la formation du système solaire, l'étude de la Galaxie et des étoiles, la préparation des missions spatiales...

Mais l'Observatoire, devenu OSU THETA a évolué également vers des missions d'observation de l'Environnement au sens le plus général, et associe maintenant à son programme scientifique des observations de la Terre et de son environnement.

L'animation du Parc de l'Observatoire mobilise à la fois une dimension patrimoniale et une dimension d'initiation à l'astronomie. Il est également support pour évoquer les recherches actuelles, que ce soit en temps-fréquence, en astrophysique ou en observation de l'environnement.

B/ Médiation scientifique - Accueil du public

L'université forme des médiateurs pour accueillir scolaires et grand public. Une journée de formation est organisée avec un chercheur pour 3 à 4 étudiants. François Vernotte, professeur d'université en Temps-Fréquence, l'assure depuis plusieurs années. Ces journées sont à réitérer tous les ans au vu du renouvellement rapide des étudiants.

Ceux-ci sont ensuite embauchés en contrat emploi étudiants par l'UFC.

Ce système permet à l'UFC, de répondre aux diverses sollicitations et, d'être en mesure d'accueillir des classes scolaires sur un programme complet en le couplant aux ateliers scolaires de Fabrikà ou une visite de laboratoire.

Chaque année, environ 3 000 scolaires visitent le parc et les bâtiments de l'Observatoire grâce à ce dispositif sans compter les visiteurs grand public qui participent aux journées du Patrimoine ou à la Nuit des étoiles.

Suite à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine mondial de l'UNESCO, en partenariat avec l'office du tourisme de Besançon, l'offre est enrichie. Des ateliers-visitte grand-public gratuits sont menés une fois par mois dont l'objectif est de mettre en avant le lien entre l'histoire de l'Observatoire et la recherche actuelle menée à l'UFC.

L'Université de Franche-Comté sollicite le soutien de Grand Besançon Métropole à hauteur de 2 000€ pour assurer par des étudiants, une animation scientifique et pédagogique adaptée au public de l'Observatoire. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 4 000 €.

Rappel du soutien GBM :

2020	2021	Projet 2022
2 000 €	2 000 €	2 000 €

II. Subvention à l'Université Ouverte

A/ Contexte

L'Université de Franche-Comté par le biais de son service commun qu'est l'Université Ouverte, dispense des cours et conférences à un large public sans considération d'âge ou de diplôme et ne vise qu'à une formation culturelle désintéressée, ce qui permet une présence universitaire élargie au cœur de la Ville.

L'Université Ouverte dont la mission culturelle est de diffuser les savoirs universitaires au plus grand nombre, propose de poursuivre en 2023 une programmation diversifiée qui contribue au dialogue culturel et à l'entretien du lien social.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, sous la responsabilité de l'Université de Franche-Comté, garante du niveau et de la rigueur scientifique des activités proposées.

Afin de répondre à sa mission de diffusion des connaissances, elle organise, durant l'année universitaire, des enseignements, conférences, ateliers pratiques, en présence ou à distance, l'ensemble pouvant être complété par des sorties et voyages culturels.

Bilan 2021/2022

La subvention de 10 500 € accordée par Grand Besançon Métropole a permis de réaliser à distance :

- 45 heures d'Anglais à 40.91 € soit 1 841 €,
- 25 heures d'Arabe à 40.91 € soit 1 022 €,
- 25 heures d'Informatique à 40.91 € soit 1 022 €,
- 25 heures d'Espagnol à 40.91 € soit 1 022 €,
- 80 heures de cours magistraux à 61.35 € soit 4 908 € (Lettres, arts, histoire, sciences),

- Couvrir une partie des charges sociales, des frais de fonctionnement qui s'y rattachent pour un montant de 685 €.

B/ Rentrée 2022/2023

L'offre de formation 2022-2023 présente un programme hybride avec des séances en présentiel et des cours à distance.

Cette offre supplémentaire est un moyen de porter l'Université partout sur le territoire et dans tous les foyers, même lorsqu'il est difficile de se déplacer (personnes en résidence autonomie ou en Ehad).

Au total, ce seront près de 1 300 heures qui seront dispensées en présentiel et 225 heures en distanciel.

La demande de l'Université Ouverte porte sur 15 000€.

Il est proposé, à l'image des années précédentes, de verser une subvention à l'Université de Franche-Comté, à hauteur de 10 500 € au titre du fonctionnement 2022/2023 de l'Université Ouverte.

Rappel du soutien GBM :

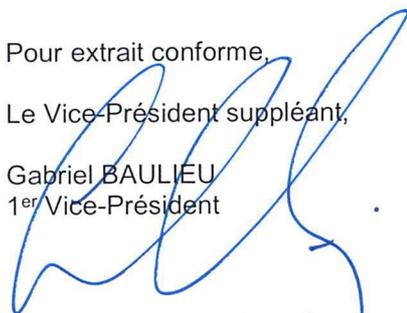
Rentrée 2020/2021	10 500 € (Subvention sollicitée 15 500 €)
Rentrée 2021/ 2022	10 500 € (Subvention sollicitée par courrier de l'UO : 15 000 €)
Rentrée 2022/2023	10 500€ (Subvention inscrite au Budget prévisionnel 2022 de l'UO : 10 500 € ; Subvention sollicitée par courrier de l'UO : 15 000 €)

Mmes Catherine BARTHELET et Anne VIGNOT et M. Benoît VUILLEMIN, conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de subventions :
 - de 2 000 € à l'université de Franche-Comté pour accueillir le grand public et les classes primaires à l'Observatoire des sciences de l'Univers ;
 - de 10 500 € au titre du fonctionnement 2022/2023 de l'Université Ouverte ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.


La secrétaire de séance,
Marie ETEVENARD
Vice-Présidente

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président


Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 3

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Entre :

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole représentée par Madame Anne VIGNOT, Présidente en exercice, dûment habilitée par délibération du Bureau en date du 01/12/2022, ci-dessous dénommée « GBM » d'une part,

Et :

L'Université de Franche-Comté, dont le siège est situé 1 rue Claude Goudimel 25030 Besançon Cedex, représentée par sa Présidente, Madame Macha WORONOFF, ci-après dénommée « UFC », d'autre part.

Préambule

« L'Université Ouverte » est un Service commun de l'Université de Franche-Comté dont le but est de diffuser largement à tout public, sans considération d'âge ou de niveau d'études, les savoirs et savoir-faire universitaires. Elle ne vise qu'à la formation culturelle désintéressée et ne délivre aucun diplôme. Elle organise pendant l'année universitaire des enseignements, conférences et ateliers pratiques, l'ensemble pouvant être complété par des sorties et des voyages culturels.

Vu la demande de l'université FC reçue le 13/10/2022,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} - Objet de la convention

Grand Besançon Métropole a décidé d'accorder une subvention de 10 500€ à l'UFC pour soutenir les activités de l'Université Ouverte au cours de l'année universitaire 2022/2023.

La présente convention a pour objet de définir les différents engagements des parties dans le cadre du soutien par Grand Besançon Métropole à l'Université Ouverte.

Article 2 - Engagements de l'Université

L'UFC s'engage à

- réaliser à Besançon un programme d'activités de l'Université Ouverte (détail en annexe 1),
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de son objectif,
- utiliser la subvention versée par Grand Besançon Métropole à ce seul objectif,
- mentionner l'aide apportée par GBM dans les différents bilans et comptes rendus d'activité de l'Université Ouverte,
- transmettre à GBM le compte-rendu financier de l'Université Ouverte ainsi que le bilan comptable de l'année, au plus tard dans les six mois suivant la date de clôture de l'exercice pour lequel a été attribuée la subvention,
- citer GBM comme partenaire lors des actions de communication,
- reverser les sommes qu'elle n'aurait pas utilisées, le cas échéant.

Par ailleurs, l'utilisation de la subvention, ou d'une partie de la subvention, à des fins différentes de celles prévues dans la présente convention pourra engendrer une demande de reversement total ou partiel de celle-ci.

Article 3 - Engagement de GBM

GBM s'engage à soutenir l'Université Ouverte par le versement d'une subvention d'un montant de 10 500 € (Dix mille cinq cents euros).

Article 4 - Modalités de versement de la subvention

La subvention sera versée en une fois en totalité après signature de cette convention.

Article 5 - Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 1 an à compter de sa transmission en contrôle de légalité.

Article 6 - Résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Article 7 - Litiges

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher un accord amiable. À défaut, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Besançon.

Fait en deux exemplaires, à Besançon, le

Pour l'Université de Franche-Comté

La Présidente,

Macha WORONOFF

Pour la Communauté Urbaine

Grand Besançon Métropole

La Présidente,

Anne VIGNOT

Annexe 1 – Programme de l'Université Ouverte

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION 2022-2023

I - PROGRAMME DE BESANCON EN PRESENTIEL :

- 1/ UN COMTOIS POUR LA SCIENCE, Pasteur à l'honneur: séances de 18 à 19h30 : 11 conférences
 - 2/ LE MONDE DE DEMAIN AU PRÉSENT : séances de 13h30 à 15h00 : 12 séances
 - 3/ QUESTIONS GÉOPOLITIQUES : 34 séances
 - 4/ LES LUMIERES DU PASSÉ JETÉES SUR LE PRÉSENT : 62 séances
 - 5/ CONTER LA COMTÉ : 128 séances
 - 6/ MOTS FAÇONNÉS : 20 séances
 - 7/ MOTS D'AUTEUR : 19 séances
 - 8/ MOTS VOYAGEURS, MOTS D'AILLEURS : 13 séances
 - 9/ MOTS POLITIQUES, MOTS EN QUESTION : 21 séances
 - 10/QUESTIONS DE MOTS : ATELIER D'ÉCRITURE: 16 séances
 - 11/AUTRES MOTS, MOTS DE L'AUTRE: allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, japonais, chinois, russe, 30 heures par niveau et par langue, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits
 - 12/ NOTES PHILOSOPHIQUES: 10 séances
 - 13/ NOTES EN CASCADE : 24 séances
 - 14/ IMAGES ANIMÉES : 8 séances
 - 15/ RÉFLEXIONS CULTURELLES: 17 séances
 - 16/ D'UN COUP DE PINCEAU : 21 séances
 - 17/ DE SOI À SOI, DE SOI À L'AUTRE: compris des séances de méditation, 2x 15 heures : 44 séances
 - 18/ MON RENDEZ-VOUS CHEZ HIPPOCRATE : 6 séances
 - 19/ LES CONFÉRENCES MÉDICALES DU JEUDI : 6 séances
 - 20/ MON RENDEZ-VOUS AVEC LA FORME : aqua gym 32 séances d'une heure, pilate 2 x 20 séances d'une heure
 - 21/ MERVEILLES SCIENTIFIQUES : 25 séances
 - 22/ LA SCIENCE, TOUT UN IMAGINAIRE : 7 séances
 - 23/ CIEL, MON JEUDI ! : 10 séances
 - 24/ ACTUALITÉ D'UNE PENSÉE SCIENTIFIQUE : 6 séances
 - 25/ QUAND MÉDECINE, LITTÉRATURE ET POUVOIR DIALOGUENT : 7 séances
 - 26/ CONFÉRENCES MÉDICALES DU JEUDI : 8 séances
 - 27/ LA TÊTE DANS LES ÉTOILES (OBSERVATOIRE) : 12 séances
 - 28/ LA LUMIERE ET LES ASTRES : 5 séances
 - 29/ PHYSIQUE : 20 séances
 - 30/ QUEL TEMPS DEMAIN ? : 4 séances
 - 31/ ATELIER INFORMATIQUE: 10 x 2 heures
 - 32/ LES RENCONTRES DES MARDIS ET MERCREDIS : séances de 18h à 19h30 ouvertes à toute la population : 29 séances
- Soit 673,5 heures sans compter les langues, y compris le latin, et les activités de maintien en santé.
Avec les langues et la bonne forme : 1300 heures dispensées.

II – L'UO À PORTÉE DE CLIC :

9 heures de cours à distance en direct (via Zoom) par semaine sur 25 semaines, soit 225 heures annuelles se répartissant en savoirs universitaires, anglais, un cours de sophrologie.

Total : 1525 heures